

Femme brûlée vive, femme poignardée à mort, cambrioleur tué... 3 affaires montrant la Justice à 2 vitesses

écrit par Maxime | 26 octobre 2018



Suivi des affaires judiciaires médiatisées au pays de Mélusine : une justice à deux vitesses, selon que vous serez blanc ou noir ?

Trois affaires reçoivent actuellement un écho médiatique dans la presse du pays d'Aliénor d'Aquitaine et de Charles Martel.

La première affaire est quasiment inconnue au niveau national et même local.

Les faits datent à peu près de l'époque de l'affaire Daval.

Dans un récent billet, je me demandais si finalement il ne s'agissait pas, par la médiatisation extrême de cette affaire et par les conclusions psy, de mettre en évidence la violence qui émane de certains hommes blancs auxquels tel expert peut-être gauchisant reprochera d'être « dominants » quand d'autres disent le contraire... tant les expertises psychiatriques sont

variables même dans une seule affaire.

Ce texte avait suscité l'indignation du commentateur « Néo » et j'avais bien pris la peine de longuement répondre pour clarifier ma pensée à ce sujet...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/06/jonathann-daval-condamne-par-les-experts-psy-parce-que-blanc-et-male-dominant/>

L'article d'Olivier Loris sur Lelandais et Kouider, publié auparavant mais qui allait un peu dans le même sens sur le traitement médiatique de Lelandais, n'avait apparemment pas suscité les mêmes remous.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/28/msn-sacharne-sur-lelandais-et-excuse-quasiment-la-musulmane-kouider-qui-a-tue-sophie-lionnet/>

Or, en octobre 2017, Stéphanie Devred est morte brûlée vive à Poitiers. Un an après, son compagnon vient d'être mis en examen pour meurtre.

Elle voulait le quitter.

Quasiment personne n'a entendu parler de ce crime.

Pourquoi ?

Parce que son compagnon s'appelait Driss et non Jonathann ?
« Si la famille suspecte d'emblée le meurtre, la justice mettra de longs mois à pouvoir accréditer cette thèse. L'enquête vient de basculer tout récemment.

« Des investigations techniques avaient été lancées, elles viennent contredire les premières déclarations du compagnon », confirme le procureur de la République.

Le 18 septembre dernier, Driss Tarzi, 39 ans, incarcéré à Vivonne depuis juin pour une affaire de détention d'héroïne était extrait de sa cellule et confronté aux résultats des analyses ».

Driss aussi a pleuré, parlé d'un accident, et là encore le corps de la jeune femme est brûlé...

Que de ressemblances avec l'affaire Daval.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/il-a-tue-ma-fille-et-brise-notre-famille>

Déclarations de la mère de Stéphanie : « Il a tué ma fille et brisé notre famille. Je n'ai jamais cru à ce qu'il a raconté.

Ma fille, elle ne se serait pas suicidée, et encore moins comme ça. Elle voulait le quitter car elle avait peur de perdre ses enfants. Leur père en demandait la garde.

Il y avait une enquête sociale qui devait commencer. Elle ne voulait pas de problèmes à cause de lui (NDLR : Driss Tarzi). Il ne faisait rien, il vivait sur les allocs.

Deux jours avant que ça arrive, elle disait qu'elle allait le quitter.

Cinquante fois je lui avais dit de le faire.

Ils étaient ensemble depuis un an, ils se quittaient et puis ça revenait.

Elle ne m'avait jamais dit qu'il la frappait.

Une fois, j'ai vu qu'elle boitait.

Quand je lui ai posé la question, elle m'a dit qu'elle s'était tordu la cheville. Si j'avais su la vérité, lui, je l'aurais cramponnée ! »

Et eux aussi s'étaient rencontrés à l'école...

Pourtant, à ce jour, cette affaire est quasiment confidentielle.

Ensuite, dans deux affaires relayées par Résistance républicaine, on a encore l'occasion de constater une dissymétrie de traitement.

La première date de l'automne précédent, là encore.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/16/lusignan-en-garde-a-vue-pour-avoir-tire-sur-leurs-cambrioleurs/>

René Moineaud, cambriolé dans la campagne deux-sévriennes, tire sur les voleurs et il en tue un.

Le retraité n'a pas revu sa femme depuis un an.

La reconstitution vient d'avoir lieu.

Certes, il n'y aurait pas de légitime défense dans le présent cas, mais pour bien connaître ce pays, on sait d'avance qu'un cambrioleur ne sera jamais retrouvé car il n'y a âme qui vive dans les environs.

On est quasiment à l'état de nature quand on habite ainsi en pleine campagne et si les voleurs savent qu'ils ne risquent rien, ils sont amenés à recommencer.

Muriel Robin, pourquoi ne lanceriez-vous pas une pétition pour défendre René Moineaud ?

Ah, oui, pardon, il a une paire de testicules et une verge, horresco referens !

<https://www.centre-presse.fr/article-635254-cambrioleur-tue-a-vançais-le-tireur-a-mime-les-coups-de-feu.html>

Et que pense Muriel Robin du cas où une femme tue une autre femme ? Pétition ou pas, Mumu ?

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/29/tragedie-a-poitiers-une-femme-tuee-a-larme-blanche-par-une-guineenne-dans-un-centre-de-vie/>

Une femme avait été tuée à l'arme blanche par une Guinéenne dans un « centre de vie ».

<https://www.centre-presse.fr/article-635319-poitiers-un-an-apres-l-assassinat-de-marina-il-n-y-aura-pas-de-proces-d-assises.html>

Eh bien, la procédure sur le meurtre de Marina Fuseau va être clôturée...

Il n'y aura pas de procès aux assises.

Les experts psy ont acquitté d'avance la tueuse guinéenne.

Il ne reste plus aux magistrats de la chambre d'instruction de la cour d'appel de rendre leur décision, dont on devine à l'avance le sens dans ce contexte...

Il n'y aura pas de jurés !

Pourtant, comme « Centre presse » a l'honnêteté de le révéler, « la confusion mentale de la jeune mère était-elle si profonde ?

Ses changements d'attitude selon les interlocuteurs, laissent des doutes à la partie civile ».

A un certain Daval, on reproche aussi des « changements d'attitude », mais lui est déjà condamné dans l'opinion publique... comme Lelandais d'ailleurs.

En conclusion, il ne s'agit aucunement de disculper les uns ou les autres, mais d'observer quand même le poids des expertises psy, qui pourtant souvent se contredisent dans une même affaire selon le psy qui intervient, et du traitement

médiatique dans ces différentes affaires.

Note d'Antiislam

Les parallèles que trace Maxime sont très troublants.

Quels sont les mécanismes qui font qu'une affaire donnée devient une affaire au niveau national ?

Comment et pourquoi les médias choisissent-t-il de mettre en avant ce fait çï et pas cet autre ?

Autre domaine : les livres racontant des faits abominables, se déroulant dans les écoles, collèges et lycées, abondent depuis maintenant 30 ans.

Pourquoi les médias font-ils tout ce foin sur l'affaire du barbare menaçant son enseignante avec une arme ?

Alors même que c'est un fait insignifiant en regard de l'océan de barbarie qui se déverse en milieu scolaire depuis des années : barbarie sur laquelle les médias sont totalement muets ...